Envoyé en préfecture le 27/01/2026
Reçu en préfecture le 27/01/2026
Publié le
ID : 029-212900625-20260122-2026_01_05-DE

Mairie de GOUEZEC FINISTÈRE

Adhésion AMRF29

Délibération n°2026-01-05 | Conseil municipal du 22 janvier 2026

Le Conseil Municipal de la Commune de GOUEZEC s'est réuni en session ordinaire le jeudi 22 janvier 2026 à vingt heures à la mairie, sous la présidence de Madame Cécile NAY, Maire.

Présents :

MME CECILE NAY, Maire, M REMI MOAL, MME LAURA THOMAS, M JEAN PERENNOU, Adjoints, M LUC BOURHIS, M DENIS ISSE, MME ANNE TALBOT, MME TIFFANY BIENVENU, MME SABRINA JAFFRE, MME GWENDOLINE GRISON, MME EMILIE COMBOT, MME CHARLINE GENTRIC, M VINCENT PRAT, Conseillers municipaux.

Absents :

M CHRISTIAN MESSEIN

Secrétaire de séance :

M VINCENT PRAT

Membres en exercice : 14

Exposé des motifs :

Madame le Maire, rappelle au Conseil que chaque année la Commune de Gouézec cotise auprès de l'AMRF 29. Cela permet l'accès aux services de l'AMRF 29 et nationale. Cette année la cotisation s'élève à 130 € comprenant l'adhésion à l'AMRF Nationale, à l'AMRF 29 et l'abonnement au Magazine 36 000 Communes.

DELIBERATION

Le Conseil municipal décide :

- DE RENOUVELER l'adhésion à l'AMRF pour 2026 pour un montant de 130,00 €.

Adopté

Pour : 13	Contre : 0	Abstentions :0

Fait et délibéré à Gouézec, le 22/01/2026
Le Maire
Cécile NAY

MAIRIE DE GOUEZEC R.F. 29 (Finistère)